

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 15 DECEMBRE 2022

Le Conseil communautaire de la Communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise, légalement convoqué le 09/12/2022, s'est réuni au Théâtre de la Nacelle, en séance publique, sous la présidence de ZAMMIT-POPESCU Cécile, Président.

<b>OBJET DE LA DELIBERATION</b>		
<b>PRIX ET QUALITE DES SERVICES PUBLICS EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT : RAPPORTS POUR L'ANNEE 2021</b>		
<b><u>Date d'affichage de la convocation</u></b> 09/12/2022	<b><u>Date d'affichage de la délibération</u></b> 19/12/2022	<b><u>Secrétaire de séance</u></b> BREARD Jean-Claude

**Etaient présents : 102**

AIT Eddie, ALAVI Laurence, AUFRECHTER Fabien, BARRON Philippe, BERMANN Clara, BERTRAND Alain, BISCHEROUR Albert, BLONDEL Mireille, BOURSALI Karim, BOUTON Rémy, BREARD Jean-Claude, BROSSE Laurent, CALLONNEC Gaël, CHAMPAGNE Stéphan, CHARNALLET Hervé, COGNET Raphaël, COLLADO Pascal, CONTE Karine, CORBINAUD Fabien, DAZELLE François, DEBRAY-GYRARD Annie, DE LAURENS Benoît, DE PORTES Sophie, DELRIEU Christophe, DEVEZE Fabienne, DI BERNARDO Maryse, DIOP Ibrahima, DUBERNARD Marie-Christine, DUMOULIN Cécile, DUMOULIN Pierre-Yves, EL ASRI Sabah, EL BELLAJ Jamila, FAVROU Paulette, FONTAINE Franck, GARAY François, GIRAUD Lionel, GODARD Carole, GRIMAUD Lydie, GUIDECOQ Christine, GUILLAUME Cédric, HAMARD Patricia, HERVIEUX Edwige, HERZ Marc, HONORE Marc, HOULLIER Véronique, JAUNET Suzanne, JEANNE Stéphane, JOSSEAUME Dominique, JUMEAUCOURT Philippe, KAUFFMANN Karine, KHARJA Latifa, KONKI Nicole, LAIGNEAU Jean-Pierre, LANGLOIS Jean-Claude, LAVANCIER Sébastien, LAVIGOGNE Jacky, LEBOUIC Michel, LECOILE Gilles, LEFRANC Christophe, LE GOFF Séverine, LEMARIE Lionel, LITTIERE Mickaël, LONGEAULT François, MACKOWIAK Ghyslaine, MADEC Isabelle, MARIAGE Joël, MARTINEZ Didier, MEMISOGLU Ergin, MERY Françoise-Guylaine, MEUNIER Patrick, MOISAN Bernard, MONNIER Georges, MONTANGERAND Thierry, MOREAU Jean-Marie, MOUTENOT Laurent, MULLER Guy, NAUTH Cyril, NICOLAS Christophe, OLIVIER Sabine, OURS-PRISBIL Gérard, PELATAN Gaëlle, PERRON Yann, PERSIL Albert, PIERRET Dominique, PLACET Evelyne, POYER Pascal, PRELOT Charles, QUIGNARD Martine, REBREYEND Marie-Claude, REYNAUD-LEGER Jocelyne, RIOU Hervé, RIPART Jean-Marie, SAINZ Luis, SANTINI Jean-Luc, TANGUY Jacques, TELLIER Martine, TURPIN Dominique, VOILLOT Bérengère, WASTL Lionel, WOTIN Maël, ZAMMIT-POPESCU Cécile, ZUCCARELLI Fabrice

Formant la majorité des membres en exercice (141)

**Absent(s) représenté(s) : 28**

AOUN Cédric a donné pouvoir à DE LAURENS Benoît  
ARENOU Catherine a donné pouvoir à LONGEAULT François  
AUJAY Nathalie a donné pouvoir à EL BELLAJ Jamila  
BORDG Michaël a donné pouvoir à BERMANN Clara  
BOURE Denis a donné pouvoir à HAMARD Patricia  
DANFAKHA Papa-Waly a donné pouvoir à BISCHEROUR Albert  
DE JESUS PEDRO Nelson a donné pouvoir à MONTANGERAND Thierry  
DEBUISSER Michèle a donné pouvoir à CONTE Karine  
DIOP Dieynaba a donné pouvoir à SAINZ Luis  
DOS SANTOS Sandrine a donné pouvoir à GUILLAUME Cédric  
JOREL Thierry a donné pouvoir à WOTIN Maël  
KERIGNARD Sophie a donné pouvoir à VOILLOT Bérengère  
MALAIS Anne-Marie a donné pouvoir à PERRON Yann  
MARTIN Nathalie a donné pouvoir à CALLONNEC Gaël  
MAUREY Daniel a donné pouvoir à FONTAINE Franck  
MELSENS Olivier a donné pouvoir à GODARD Carole  
MERY Philippe a donné pouvoir à OLIVIER Sabine  
NEDJAR Djamel a donné pouvoir à MACKOWIAK Ghyslaine

NICOT Jean-Jacques a donné pouvoir à MEUNIER Patrick  
PEULVAST-BERGEAL Annette a donné pouvoir à BLONDEL Mireille  
PHILIPPE Carole a donné pouvoir à SANTINI Jean-Luc  
POURCHE Fabrice a donné pouvoir à PIERRET Dominique  
PRIMAS Sophie a donné pouvoir à LECOLE Gilles  
SATHOUD Félicité a donné pouvoir à LITTIERE Mickaël  
SIMON Josiane a donné pouvoir à REBREYEND Marie-Claude  
SMAANI Aline a donné pouvoir à LEFRANC Christophe  
VIREY Louis-Armand a donné pouvoir à GIRAUD Lionel  
VOYER Jean-Michel a donné pouvoir à LAVANCIER Sébastien

**Absent(s) non représenté(s) : 4**

AMARA Sonia, BENHACOUN Ari, BOUDET Maurice, LEPINTE Fabrice

**Absent(s) non excusé(s) : 7**

ANCELOT Serge, BEGUIN Gérard, BRUSSEAU Pascal, CHARBIT Jean-Christophe, DAMERGY Sami, DAUGE Patrick, KOENIG-FILISIKA Honorine

**122 POUR :**

ALAVI Laurence, AOUN Cédric, ARENOU Catherine, AUFRECHTER Fabien, AUJAY Nathalie, BARRON Philippe, BERMANN Clara, BERTRAND Alain, BISCHEROUR Albert, BLONDEL Mireille, BORDG Michaël, BOURE Denis, BOURSALI Karim, BOUTON Rémy, BROUSSE Laurent, CHAMPAGNE Stéphan, CHARNALLET Hervé, COGNET Raphaël, CONTE Karine, CORBINAUD Fabien, DANFAKHA Papa-Waly, DAZELLE François, DEBRAY-GYRARD Annie, DE JESUS PEDRO Nelson, DE LAURENS Benoît, DE PORTES Sophie, DELRIEU Christophe, DEVEZE Fabienne, DI BERNARDO Maryse, DIOP Dieynaba, DIOP Ibrahima, DOS SANTOS Sandrine, DUBERNARD Marie-Christine, DUMOULIN Cécile, DUMOULIN Pierre-Yves, EL ASRI Sabah, EL BELLAJ Jamila, FAVROU Paulette, FONTAINE Franck, GARAY François, GIRAUD Lionel, GODARD Carole, GRIMAUD Lydie, GUILLAUME Cédric, HAMARD Patricia, HERVIEUX Edwige, HERZ Marc, HONORE Marc, HOULLIER Véronique, JAUNET Suzanne, JEANNE Stéphane, JOREL Thierry, JOSSEAUME Dominique, JUMEAUCOURT Philippe, KAUFFMANN Karine, KERIGNARD Sophie, KHARJA Latifa, KONKI Nicole, LAIGNEAU Jean-Pierre, LANGLOIS Jean-Claude, LAVANCIER Sébastien, LAVIGOGNE Jacky, LEBOUC Michel, LECOLE Gilles, LEFRANC Christophe, LE GOFF Séverine, LEMARIE Lionel, LITTIERE Mickaël, LONGEAULT François, MACKOWIAK Ghyslaine, MADEC Isabelle, MALAIS Anne-Marie, MARIAGE Joël, MARTINEZ Didier, MAUREY Daniel, MELSENS Olivier, MEMISOGLU Ergin, MERY Françoise-Guylaine, MERY Philippe, MEUNIER Patrick, MOISAN Bernard, MONNIER Georges, MONTANGERAND Thierry, MOREAU Jean-Marie, MOUTENOT Laurent, MULLER Guy, NEDJAR Djamel, NICOLAS Christophe, NICOT Jean-Jacques, OLIVIER Sabine, PELATAN Gaëlle, PEULVAST-BERGEAL Annette, PERRON Yann, PERSIL Albert, PHILIPPE Carole, PIERRET Dominique, POURCHE Fabrice, PLACET Evelyne, POYER Pascal, PRELOT Charles, PRIMAS Sophie, QUIGNARD Martine, REBREYEND Marie-Claude, REYNAUD-LEGER Jocelyne, RIOU Hervé, RIPART Jean-Marie, SAINZ Luis, SANTINI Jean-Luc, SATHOUD Félicité, SIMON Josiane, SMAANI Aline, TANGUY Jacques, TELLIER Martine, TURPIN Dominique, VIREY Louis-Armand, VOILLOT Bérengère, VOYER Jean-Michel, WASTL Lionel, WOTIN Maël, ZAMMIT-POPESCU Cécile, ZUCCARELLI Fabrice

**0 CONTRE :**

**3 ABSTENTION :**

CALLONNEC Gaël, GUIDECOQ Christine, NAUTH Cyril

**5 NE PREND PAS PART :**

AIT Eddie, BREARD Jean-Claude, COLLADO Pascal, MARTIN Nathalie, OURS-PRISBIL Gérard

# EXPOSÉ

L'article L. 2224-5 du code général des collectivités territoriales (CGCT) dispose qu'il est nécessaire de restituer chaque année au Conseil communautaire, un rapport relatif au prix et à la qualité du service public d'eau potable et un rapport relatif au prix et à la qualité du service public de l'assainissement.

Chaque rapport contient notamment les éléments suivants :

- 1° Caractérisation technique des services ;
- 2° Tarification des services ;
- 3° Indicateurs de performances ;
- 4° Financement des investissements ;
- 5° Tableau récapitulatif des indicateurs ;
- 6° Annexes.

Le rapport sur l'eau potable contient dans ses annexes les documents annuels transmis par l'agence régionale de santé (ARS).

Ces deux rapports listent les indicateurs règlementaires des différentes entités de gestion qui additionnées couvrent l'ensemble du territoire de la Communauté urbaine.

Le périmètre communautaire comporte en eau potable huit sites principaux de productions d'eau potable, 1 795 kilomètres de réseaux, 63 réservoirs et châteaux d'eau et comporte en assainissement 22 stations d'épurations, 164 postes de refoulement, 1 426 kilomètres de réseaux eaux usées ou unitaires, 21 576 000 m<sup>3</sup> d'eau potable ont été vendus aux abonnés, les volumes prélevés dans la ressource en eau pour alimenter nos unités de production ont été de 20 398 000 m<sup>3</sup>. Le rendement global du système de distribution est à un niveau maîtrisé de 90,3% mais l'effort pour le renouvellement des réseaux doit être maintenu.

Les volumes vendus en eau potable en 2021 aux abonnés ont été de 21 576 000 m<sup>3</sup> et de 21 991 000 m<sup>3</sup> en 2020 (soit -1,8 %). Les volumes 2020 étaient un peu surestimés à + 8% par rapport à 2019.

Le volume produit par les équipements communautaires en 2021 a été de 19 718 000 m<sup>3</sup> et de 20 149 000 m<sup>3</sup> en 2020, soit - 2 %.

Le rendement global du réseau, différence en pourcentage entre le volume d'eau utilisé par l'ensemble des abonnés et le volume d'eau introduit dans les canalisations en sortie d'usine de traitement, est en hausse à 90,3 % en 2021, contre 88,1 % en 2020.

Les stations d'épuration communautaires ont épuré 18 469 000 m<sup>3</sup> en 2021 et 18 354 000 m<sup>3</sup> en 2020.

Les volumes assujettis à la redevance assainissement en 2021 ont été de 20 238 000 m<sup>3</sup> et de 20 776 000 m<sup>3</sup> en 2019 (soit -2,4%). Les volumes 2020 étaient un peu surestimés à + 10% par rapport à 2019.

Compte tenu des modes de gestion très diversifiés, le coût du service pour l'abonné se répartit en moyenne sur la Communauté urbaine ainsi :

- en eau potable pour 1 € versé par l'abonné : 0.23 € financent l'agence de l'eau Seine Normandie (AESN) et la TVA, 0.36 € reviennent à la Communauté urbaine et 0.41 € reviennent aux délégataires ;
- en assainissement pour 1 € versé par l'abonné : 0.20 € financent l'agence de l'eau Seine Normandie (AESN) et la tva, 0.69 € reviennent à la Communauté urbaine et aux syndicats et 0,11 € reviennent aux délégataires ;
- le prix moyen de l'eau sur la Communauté urbaine pondéré au volume est de 4,65 €/m<sup>3</sup> TTC, (2,62 € pour l'eau et 2,03 € pour l'assainissement). Le prix moyen sur le secteur rivières d'Île-de-France est de 4,34 €/m<sup>3</sup> (données de l'agence de l'eau Seine Normandie en 2015 pour une eau non adoucie).

L'optimisation des périmètres contractuels, leur harmonisation et l'amélioration des cahiers des charges se sont poursuivies en 2021.

Les indicateurs de ces deux rapports font l'objet d'une transmission annuelle à la Direction départementale des territoires des Yvelines (DDT 78) pour alimenter la base de données du système d'information des services publics d'eau et d'assainissement (SISPEA) du site de l'observatoire Eaufrance.

Les deux rapports sont mis à la disposition du public.

Il est donc proposé au Conseil communautaire :

- d'émettre un avis favorable sur le rapport annuel pour le prix et la qualité du service public de l'eau potable et le rapport annuel pour le prix et la qualité du service public de l'assainissement pour l'année 2021 sur le périmètre de la Communauté urbaine.

*Ceci exposé, il est proposé la délibération suivante :*

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,**

**VU** le code général des collectivités territoriales et notamment son article L. 2224-5 et D. 2224-1 à D. 2224-5,

**VU** l'article L. 131-9 du code de l'environnement,

**VU** les statuts de la Communauté urbaine,

**VU** les rapports annuels présentés,

**VU** l'avis favorable émis par la commission consultative des services publics locaux le 23 novembre 2022,

**VU** l'avis favorable émis par la Commission 4 - COM4\_Vie quotidienne le 07 décembre 2022,

**APRES EN AVOIR DELIBERE,**

**ARTICLE UNIQUE : EMET** un avis favorable sur le rapport annuel pour le prix et la qualité du service public de l'eau potable et le rapport annuel pour le prix et la qualité du service public de l'assainissement pour l'année 2021 sur le périmètre de la Communauté urbaine.

Délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Acte publié ou notifié le : 19/12/2022

Transmis et reçu à la Sous-Préfecture de Mantes-la-Jolie, le : 19/12/2022

Exécutoire le: 19/12/2022

(Articles L. 2131-1 et L. 5211-3 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Délai de recours : 2 mois à compter de la date de publication ou de notification

Voie de recours : Tribunal Administratif de Versailles

(Articles R.421-1 et R. 421-5 du Code de Justice Administrative).

**POUR EXTRAIT CONFORME,**  
Aubergenville, le 15 décembre 2022

Le Président



ZAMMIT-POPESCU Cécile